BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Limousin

Décision n° 545 du 14 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin

NOR: INTJ1500057S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 24033 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424020S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2015:

Ranglaret, Michel Nigend: 100 487 Numéro de livret de solde: 5 111 177

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2015:

Noel, Marc Nigend: 99 840 Numéro de livret de solde: 5 103 452

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2015:

Marcheix, Jérôme Nigend : 200 194 Numéro de livret de solde : 8 052 215

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2015.

Le colonel, commandant en second la région de gendarmerie du Limousin, commandant en second le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne, P. LEDOUX